

Mairie de Courcelles les Gisors
Tél : 02.32.55.23.08
Fax : 02.32.15.76.85

CANTINE SCOLAIRE

Inscription pour FEVRIER 2018

A REMETTRE à la MAIRIE au plus tard le 22 Janvier 2018

Nom du Responsable : Tél :

➡ N° d'allocataire CAF :

➡ E-mail :@

Inscription du ou des enfants :

NOM : Prénom : Classe :

NOM : Prénom : Classe :

NOM : Prénom : Classe :

RAPPEL : Pour chaque enfant, veuillez apporter un paquet de serviettes en papier au début de chaque mois.

Signature :

(Veuillez cocher les jours qui vous intéressent)

FEVRIER

jeudi	1	
vendredi	2	

lundi	5	
mardi	6	
mercredi	7	
jeudi	8	
vendredi	9	

lundi	12	
mardi	13	
mercredi	14	
jeudi	15	
vendredi	16	

lundi	19	
mardi	20	
mercredi	21	
Jeudi	22	
Vendredi	23	

Lundi	26	
Mardi	27	
Mercredi	28	

Pour annuler un repas, les parents doivent téléphoner à la mairie au plus tard le jour de classe précédant celui pour lequel le repas est commandé, **avant 10 h.**

Le 1er jour d'absence est compté aux familles.

Les repas non annulés à temps sont facturés.

Tout repas non commandé dans les temps est facturé 10 €.

NOTA BENE : la Trésorerie de Chaumont en Vexin nous rappelle qu'il convient de régulariser le paiement des cantines dans les meilleurs délais, faute de quoi la réinscription ne pourra se faire.